



1
MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

DIRECTION DE LA DETTE
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
DE LA DIRECTION DE LA DETTE ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ÉTAT**

EXERCICE 2025



Janv. 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I-CADRE INTITUTIONNEL DE LA GESTION DE LA DETTE.....	5
I.1-Comité National de la Dette Publique.....	5
I.2-Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat.....	5
II- LES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE DURANT L'EXERCICE 2025.....	7
II.1-Comité National de la Dette Publique (CNDP) et CTD.....	7
II.2- Négociation, renégociation d'emprunts et émission de titres publics	9
II.3- Service d'Études économiques et financières	10
II.4- Gestion des données et de suivi des opérations de la dette	12
II.5- Participations et portefeuille de l'Etat	13
III –DIFFICULTES RENCONTREES	13
IV-LES PERSPECTIVES	15
CONCLUSION	16
ANNEXES	





***Mot du Directeur de la Dette
et du Portefeuille de l'État***

L'année 2025 a constitué une étape déterminante dans la modernisation de la gestion de la dette publique de la République centrafricaine. Dans un contexte économique et financier marqué par des contraintes de liquidité, des tensions de trésorerie et sur les marchés, un accès limité aux financements concessionnels et une hausse des taux d'intérêt sur le marché régional, la Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État a poursuivi ses efforts de réforme et de professionnalisation

Ces avancées ont été rendues possibles grâce au renforcement de nos capacités humaines et de nos effectifs, à la modernisation de notre cadre de travail et, surtout, au déploiement du logiciel SYGADE. Ces outils nous permettent désormais de nous aligner sur les meilleures pratiques internationales.

Toutefois, l'exercice 2025 a également été marqué par plusieurs défis, notamment : (i) les tensions de trésorerie ayant affecté le respect de certaines échéances du service de la dette ; (ii) la faible participation de certains Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) aux émissions et la préférence marquée pour les titres de courte maturité ; (iii) les difficultés de renégociation avec certains créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris et ; (iv) la nécessité de renforcer le cadre juridique et institutionnel de la politique d'endettement public.

Sur le marché des valeurs du Trésor, les performances enregistrées témoignent de la confiance retrouvée des investisseurs, permettant à l'État de mobiliser un montant total de 166,53 milliards de FCFA au cours de l'exercice 2025.

Le présent rapport d'activités rend compte des actions menées, des résultats obtenus, ainsi que des défis et perspectives de la Direction.

Pour 2026, nos ambitions restent fortes : nous ferons de l'élaboration de l'Analyse de Viabilité de la Dette (AVD), de la définition d'une politique d'endettement et de la performance du portefeuille de l'État nos priorités absolues.

Sinclair Geiséric Tendet



LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BARC	Bureau d'Affrètement Routier Centrafricain
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BTA	Bons du Trésor Assimilables
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire des Etat de l'Afrique Centrale
DDPE	Direction de la Dette et du Portefeuille de l'Etat
DeMPA	Debt Management Performance Assessment
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
EPA	Etablissement Public Administratif
EPIC	Etablissement Public Industriel et Commercial
FMI	Fonds Monétaire International
OTA	Obligations du Trésor Assimilables
PIB	Produit Intérieur Brut
RCA	République Centrafricaine
SVT	Spécialistes en Valeur du Trésor
SYGADE	Système de Gestion et d'Analyse de la Dette



INTRODUCTION

La Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État (DDPE) est chargée de la gestion de la dette publique, de la mobilisation des financements nécessaires et du suivi des participations de l'État. À ce titre, elle intervient dans la négociation et la renégociation des emprunts, la gestion des engagements financiers de l'État, ainsi que dans le suivi du portefeuille public. Elle assure également le secrétariat permanent du Comité National de la Dette Publique (CNDP).

L'exercice budgétaire 2025 s'est déroulé dans un contexte marqué par des contraintes de trésorerie et un environnement financier international difficile (liquidité restreinte du marché, hausse des taux d'intérêts de la BEAC, rareté des prêts concessionnels). Malgré ces défis, la DDPE a enregistré des avancées sur le plan opérationnel et institutionnel.

À cet égard, la Direction de la Dette a bénéficié d'un renforcement de ses capacités humaines, avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs issus de l'École des Régies Financières du Gabon, filière dette. Ces jeunes cadres, affectés au sein des différents services, viennent renforcer les équipes existantes et apporter un appui dans l'exécution des missions de la Direction.

Par ailleurs, la DDPE a bénéficié du projet PAMRET financé par la BAD, d'une dotation en matériels informatiques, comprenant des ordinateurs fixes et portables, des imprimantes, des climatiseurs ainsi que l'acquisition du logiciel SYGADE suivi de la formation des administrateurs et utilisateurs. Aussi, le bâtiment abritant la Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État a fait l'objet d'une réhabilitation sur la ligne de crédit de la Direction. Cette dotation s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'administration financière et vise à améliorer la productivité, et le cadre de travail du personnel.

Le présent rapport fait le point sur les activités menées, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives pour l'avenir. Il est structuré autour des points suivants :

- I- Cadre institutionnel de la dette publique ;
- II- Les activités mises en œuvre au cours de l'exercice 2025 ;
- III- Les défis, difficultés et perspectives ;
- IV- Le plan d'action de la DDPE – exercice 2026.



I. CADRE INSTITUTIONNEL DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

La gestion de la dette publique en République Centrafricaine repose sur un dispositif institutionnel structuré autour de deux organes principaux :

- le **Comité National de la Dette Publique (CNDP)**, organe d'orientation stratégique ;
- la **Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État (DDPE)**, organe opérationnel.

I.1. Comité National de la Dette Publique (CNDP)

Conformément au décret n°23.218 du 03 octobre 2023, le CNDP est chargé notamment de :

- veiller à la cohérence de la politique d'endettement avec les politiques budgétaires et macroéconomiques ;
- émettre des avis motivés sur les projets d'emprunts, de garanties et de rétrocessions ;
- examiner et valider la Stratégie de la Dette à Moyen Terme (SDMT), le PAF et les documents stratégiques de la dette;

Le CNDP est appuyé par une Commission Technique de la Dette (CTD), dont le secrétariat est assuré par la DDPE.

I.2. Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État (DDPE)

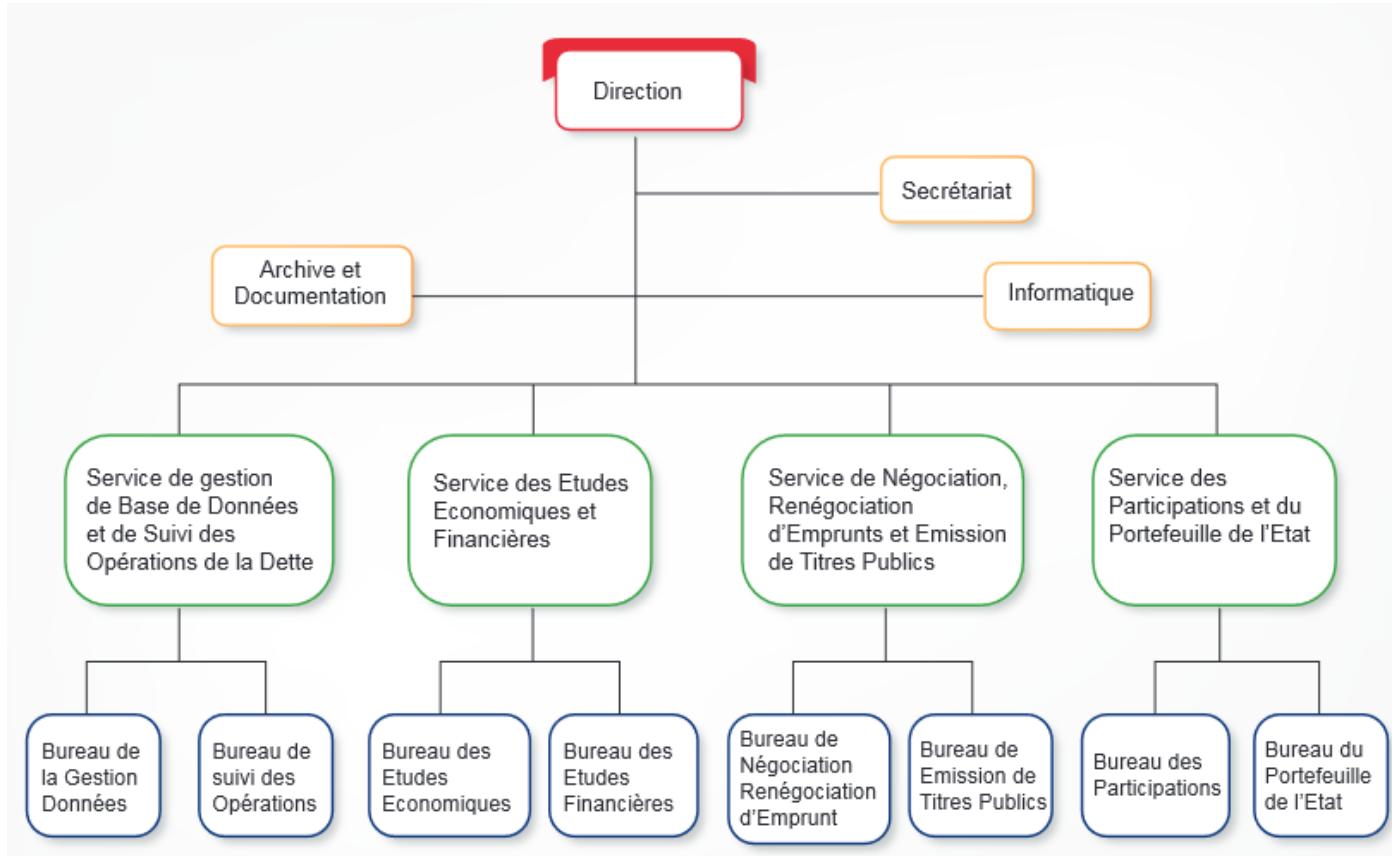
La DDPE a pour missions principales :

- la mise en œuvre de la politique d'endettement public ;
- la mobilisation des ressources sur les marchés financiers et monétaires ;
- la négociation et la renégociation des emprunts et garanties ;
- l'élaboration et le suivi de la SDMT et du Plan Annuel de Financement ;
- la publication des rapports et statistiques de la dette ;
- le suivi des participations de l'État.

Elle est organisée en quatre services :

1. Service de Négociation, Renégociation et Émission de Titres Publics (Front Office) ;
2. Service des Études Économiques et Financières (Middle Office) ;
3. Service de Gestion de la Base de Données et du Suivi des Opérations de la Dette (Back Office) ;
4. Service des Participations et du Portefeuille de l'État.





II. ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'EXERCICE 2025

les réalisations de l'exercice 2025 sont présentées ci-dessous sous forme de tableaux par service.

II.1. Comité National de la Dette Publique (CNDP) et Commission Technique de la Dette (CTD)

Domaines	Principales réalisations en 2025
Sessions du CNDP	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue régulière des sessions de la CTD et du CNDP pour l'examen des projets d'emprunts, de garanties et de conventions de financement. • Validation des projet d'accord d'emprunt de la BADEA à la RCA (augmentation du capital du FSA, FAGACE et financement de politiques publiques) • Rejet de certaines demande de garanties non conformes
Cadre juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Validation du manuel de procédures de gestion de la dette publique.
Rapports	<ul style="list-style-type: none"> • Validation du rapport de gestion de la dette publique 2024.



	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et validation de la revue de la SDMT
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et lancement d'un programme de sensibilisation sur le rôle et le fonctionnement du CNDP.

II.2. Service de Négociation, Renégociation et Émission de Titres Publics (Front Office)

Axes d'intervention	Principales réalisations en 2025
Négociation et renégociation	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse technique des projets d'accords de prêts et des demandes de garantie de l'État (BGFI, ELENXIS, CIRESCA, Ministère des Postes et Télécommunications).
Restructuration de la dette	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des renégociations avec certains créanciers bilatéraux avec l'appui de l'ALSF ; • Négociation en cours avec la Chine pour la conclusion d'un accord sur l'annulation partielle de la dette arrivant à échéance à fin décembre 2024; • Ouverture d'une négociation avec l'Inde en vue de l'obtention d'un accord de rééchelonnement de la dette; • Ouverture d'une négociation avec l'Angola pour trouver un consensus sur les prêts Angolais.
Émissions de titres publics	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et exécution des calendriers d'émission conformément à la SDMT.
Mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Levée de 166,53 milliards FCFA sur le marché des valeurs du Trésor (BTA et OTA).
Communication financière	<ul style="list-style-type: none"> • Production et publication de la note d'information relative aux émissions de titres publics. • Création d'un site Web destiné au marché • l'animation du réseau des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). • Notation Souveraine 3^e edition : Collecte et traitement des données du questionnaire et transmission à l'Agence de notation.



II.3. Service des Études Économiques et Financières (Middle Office)

Domaines	Réalisations majeures en 2025
Analyse et stratégie	<ul style="list-style-type: none"> • Revue de la Stratégie de la Dette à Moyen Terme (SDMT) 2025–2027, annexée à la Loi de Finances 2026.
Transparence	<ul style="list-style-type: none"> • Production et publication du rapport annuel de gestion de la dette publique • Production et publication de 4 bulletins statistiques trimestriels de la dette. • Mise en place d'un calendrier de publication des statistiques de la dette. • Production et publication du rapport d'activités 2024.

II.4. Service de Gestion de la Base de Données et du Suivi des Opérations de la Dette (Back Office)

Domaines	Réalisations majeures en 2025
Gestion du stock de la dette	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la phase 1 du projet SYGADE, acquisition de matériel, et formation des utilisateurs et administrateurs. Mise à jour régulière du stock, des encours et des arriérés de la dette publique. • maintenance des serveurs et la sauvegarde sécurisée des bases de données pour le déploiement du SYGADE
Enregistrement des opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des nouveaux emprunts, AFD d'un montant de 9,83 milliards FCFA. • archivage des nouvelles conventions • archivage physique des preuves de flux financiers pour faciliter les audits
Suivi du service de la dette	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du service de la dette
Statistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Production de statistiques de la dette.



II.5. Service des Participations et du Portefeuille de l'État

Domaines	Réalisations majeures en 2025
Mobilisation des dividendes	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de versement effectif des dividende pour un montant de 6,91 milliards FCFA au profit du Trésor public.
Maîtrise des actifs de l'État	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et consolidation des données relatives aux participations de l'État dans les entreprises publiques et privées. • suivi de la dettes des entreprises publiques
Suivi des engagements	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des arriérés de contributions des organismes internationaux et des dettes des entités publiques.

III. LES DES DÉFIS, DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

Les contraintes rencontrées, les défis et perspectives de la Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État sont regroupés dans le tableau ci-après.

Tableau de synthèse des défis et perspectives

Domaine / Service	Défis et difficultés majeurs	Perspectives et actions envisagées
Mobilisation des ressources et gestion du marché des titres publics	<ul style="list-style-type: none"> • Réticence de certains créanciers non membres du Club de Paris à accepter les conditions de renégociation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des négociations et renégociations avec les créanciers avec l'appui de l'ALSF.
	<ul style="list-style-type: none"> • Faible participation des SVT aux émissions. • Non-respect du cahier de charges par plusieurs SVT. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de road shows à l'endroit des SVT et des investisseurs potentiels de la zone CEMAC
	<ul style="list-style-type: none"> • Préférence des SVT pour les titres de courte maturité, limitant l'allongement de la maturité du 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des sources de financement et promotion du marché des titres publics.



	portefeuille et accentuant le risque de refinancement.	• Renforcement du dialogue avec les SVT et des investisseurs institutionnels pour favoriser l'allongement des maturités et la réduction des coûts.
Service de Négociation, Renégociation et Émission de Titres Publics	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-effectif et déficit de compétences spécialisées. • • Faible vulgarisation de la culture financière auprès du public • Dysfonctionnements de l'applicatif DEPO/X non implication systématique de la DDPE dans certaines négociations et signatures de conventions d'emprunts. .Absence des moyens de mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des effectifs et des compétences techniques. • Intensification des actions de communication financière • Amélioration du cadre contractuel et du suivi des engagements des SVT. • Plaidoyer pour une implication systématique de la DDPE dans toutes les négociations d'emprunts.
Service des Études Économiques et Financières	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-effectif et manque de personnel qualifié. • Accès limité aux données en temps réel. • Insuffisance des moyens techniques (connexion internet). • Absence de source d'énergie alternative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités humaines par la formation continue. • Amélioration de l'accès aux données et des outils d'analyse. • Dotation en moyens techniques adéquats et sécurisation énergétique. • Actualisation régulière de la SDMT et élaboration de l'AVD.



Service de Gestion de la Base de Données et du Suivi des Opérations de la Dette	<ul style="list-style-type: none"> Tensions de trésorerie et arriérés de paiement affectant la crédibilité de l'État. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la coordination avec la Direction de la Trésorerie pour le respect des échéances.
	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de certains critères de convergence multilatérale 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une interconnexion des systèmes d'information.
	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte tardive des données. Absence d'interconnexion entre les systèmes d'information (SIM_BA, Trésor et DDPE) 	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement d'un système d'archivage électronique.
	<ul style="list-style-type: none"> Inexistence d'un système électronique d'archivage. 	<ul style="list-style-type: none"> Publication régulière de données fiables et exhaustives sur la dette.
Service des Participations et du Portefeuille de l'État	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens logistiques pour les missions de terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du cadre réglementaire de transmission de l'information.
	<ul style="list-style-type: none"> Rétention d'informations par certaines entreprises publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Dotation en moyens logistiques adaptés.
	<ul style="list-style-type: none"> Non-communication des rapports des conseils d'administration. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation régulière de la performance financière des entreprises publiques.
Renforcement institutionnel et cadre juridique	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de coordination entre les acteurs de la chaîne de gestion de la dette. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une loi sur la politique d'endettement public.
	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'un cadre juridique global sur la politique d'endettement. 	<ul style="list-style-type: none"> Application effective du manuel de procédures
		<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du partage d'informations entre les acteurs.





IV. PLAN D'ACTION DE LA DDPE – EXERCICE 2026

Le Plan d’Action 2026 de la Direction de la Dette et du Portefeuille de l’État est structuré autour des missions de la DDPE. Il vise à consolider les acquis de 2025.

Tableau récapitulatif du Plan d’Action 2026

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions clés	Résultats attendus (indicateurs)	Chronogramme	Service responsable
1. mobilisation des ressources	Mobiliser des financements à moindre coût et allonger la maturité de la dette	Élaborer et exécuter un calendrier d’émission des titres publics conforme à la SDMT	Calendrier publié et respecté ; coût moyen des émissions réduit	2026	SNREETP
		Organiser des roadshows et actions de sensibilisation auprès des SVT et investisseurs	Augmentation de la participation des SVT et des investisseurs	2026	SNREETP
		Renégocier les emprunts avec les créanciers bilatéraux et multilatéraux	Accords conclus avec au moins trois créanciers	En continu	SNREETP / CNDP
2. Transparence et publication des données de la dette	Améliorer la crédibilité et la transparence de la gestion de la dette	Mettre en œuvre le calendrier de publication des données	Bulletins statistiques, SDMT et rapport	Trimestriel / Annuel	SEEF



			annuel publiés dans les délais		
		Élaborer et publier l'Analyse de Viabilité de la Dette (AVD)	AVD produite et validée	2026	SEEF
		Renforcer la communication financière institutionnelle	notation financière de l'État	En continu	SEEF
3. Renforcement des capacités institutionnelles et humaines	Améliorer les compétences techniques et organisationnelles	Organiser des formations spécialisées (SDMT, AVD, gestion des risques)	Personnel formé	2026	SEEF / SNREETP
		Procéder à la répartition des tâches	Organigramme adopté et opérationnel	2026	DGTCP / DDPE
		Poursuivre la dynamisation du CNDP	CNDP pleinement opérationnel	Permanent	DDPE / CNDP
4. Modernisation et digitalisation de la gestion de la dette	Améliorer la fiabilité et la rapidité du traitement des données	Déployer pleinement le logiciel SYGADE	Base de données conforme aux standards internationaux	2026	SGBDSO
		Numériser les archives de la dette publique	archives numérisées	2026	SGBDSO



5. Gestion des risques et soutenabilité de la dette	Réduire les risques de liquidité, de taux et de change	Intégrer les analyses de risques dans la SDMT	SDMT intégrant des simulations de risques	2026	SEEF
		Réaliser des audits internes et externes de la dette	Rapports d'audit produits et validés	2026	DDPE / Partenaires
6. Optimisation du portefeuille de l'État	Accroître les recettes issues des participations publiques	Organiser des réunions, renforcer le suivi des dividendes et payement des contributions	Augmentation des versements au Trésor	Permanent	SPPE
		Évaluer la performance financière des entreprises publiques, produire et publier le reporting sur le portefeuille de l'Etat	Rapports de performance produits	2026	SPPE



CONCLUSION

L'efficacité de la Direction de la Dette et du Portefeuille de l'État (DDPE) demeure liée au renforcement continu de ses capacités humaines, techniques et organisationnelles, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail au sein de l'ensemble de ses services.

L'année 2025 a été marquée par des progrès qui constituent des acquis pour la modernisation de la gestion de la dette publique. Ces avancées portent notamment sur l'acquisition du logiciel SYGADE, la dotation en matériels informatiques, ainsi que le renforcement des capacités du personnel, et le renforcement de l'effectif.

Toutefois, plusieurs défis subsistent. Il s'agit de la production, pour la première fois, de l'Analyse de Viabilité de la Dette (AVD), de l'élaboration d'une politique nationale d'endettement, ainsi que de la production dans le délai des bulletin statistique de la dette à partir du SYGADE.

De manière plus globale, l'efficacité de la dette publique restent conditionnées par la mise en œuvre effective des réformes des finances publiques, le renforcement de la mobilisation des ressources propres, ainsi que par l'évolution de l'environnement économique et financier international et national. À cet égard, la poursuite des réformes structurelles, l'amélioration de la coordination entre les acteurs de la chaîne de gestion de la dette et l'appui des partenaires techniques et financiers demeurent essentiels.

Dans cette perspective, la DDPE réaffirme son engagement à consolider les acquis, à relever les défis identifiés et à mettre en œuvre, le Plan d'Action 2026, afin de contribuer durablement à une gestion prudente, transparente et soutenable de la dette publique au service du développement économique et social de notre pays.



Annexe 1 : Tableau récapitulatif formations et ateliers de la dette publique à fin 2025

N°	Formations / Ateliers	Organisateur	Période	Lieu	Participants
1	Séminaire interrégional sur la gestion de la dette et les instruments de financement ESG	FMI / AFRITAC	17 – 21 février 2025	Dakar (Sénégal)	DDPE
2	Conférence internationale sur le logiciel SYGADE	CNUCED	17 – 21 mars 2025	Genève (Suisse)	DDPE
3	Viabilité et restructuration de la dette	Institut africain de formation du FMI	24 – 28 mars 2025	Île Maurice	DDPE
4	Responsabilité et transparence pour la modernisation des systèmes de finances publiques	AFRITAC-Centre	25 – 26 mars 2025	Cotonou (Bénin)	CABINET / DDPE
5	Les fondamentaux de la gestion de la dette publique	AFRITAC-Centre	04 – 18 avril 2025	Bangui	DDPE
6	Gestion des risques afférents à la dette publique	BCEAO / BEAC / BCC	21 – 25 avril 2025	Douala (Cameroun)	DDPE
7	Public Finance Management Academy for Africa	Banque Africaine de Développement (BAD)	30 juin – 04 juillet 2025	Accra (Ghana)	DDPE
8	Audit de la gestion de la dette publique	AFRITAC-Centre	14 – 18 juillet 2025	Douala (Cameroun)	IST / DDPE
9	Évaluation de la performance en matière de gestion de la dette (DeMPA) et	Banque mondiale	04 – 12 août 2025	Bangui	DDPE / CTD



	Analyse de Viabilité de la Dette (AVD)				
10	Stratégies de mobilisation des financements extérieurs et intérieurs	AFRITAC-Centre	08 – 12 septembre 2025	Libreville (Gabon)	DDPE
11	La dette thématique	African Legal Support Facility (ALSF)	17 – 21 septembre 2025	Marrakech (Maroc)	DDPE
12	Formation sur le logiciel SYGADE 6.2	CNUCED	15-30 Septembre 2025	Bangui	DDPE
13	Dynamisation du marché monétaire de la CEMAC et gestion optimale de la liquidité : bilan et perspectives	BEAC	19 – 21 novembre 2025	Bangui	DDPE
14	Viabilité budgétaire	AFRITAC-Centre	01 – 12 décembre 2025	Brazzaville (Congo)	DDPE



Annexe 2 : Tableau des expressions de besoins en formation et renforcement de capacités de l'année 2026

Pays	Demande d'Assistance / Formation	Thème	Nature de l'intervention	Commentaires
RCA	1. Renforcement des capacités analytiques dans la gestion de la dette de marché	Sources de financement domestique et gestion de la dette de marché	Formation spécialisée, ateliers pratiques, études de cas sur la gestion des émissions domestiques	Priorité élevée pour améliorer la planification des émissions de titres publics et la gestion du risque de refinancement
	2. Formation et élaboration de la loi portant politique d'endettement en République centrafricaine	Cadre légal et institutionnel de la dette publique	Assistance juridique, rédaction de la loi, ateliers de validation avec les parties prenantes	Nécessité d'aligner la loi avec les normes CEMAC et les bonnes pratiques internationales
	3. Formation sur les techniques de négociation et renégociation des emprunts	Sources de financement externe et gestion des risques	Formation avancée, simulations de négociation, coaching des cadres	Objectif : améliorer les conditions financières des nouveaux emprunts et renforcer la soutenabilité de la dette. Renégociation des emprunts en arriérés
	4. Validation des données et production des bulletins statistiques dans SYGADE	Gestion opérationnelle de la dette et reporting statistique	Atelier de validation des données, élaboration du bulletin statistique, renforcement des capacités SYGADE	Formation de deux semaines à Bangui ; appui à la publication régulière du bulletin de la dette
	5. Analyse des offres de financements et des demandes de garanties de l'État	Analyse financière, gestion des garanties de l'État et évaluation des risques contingents	Formation pratique, développement d'outils d'analyse des offres de financement, appui à la mise en place d'un cadre d'octroi et de suivi des garanties	Objectif : améliorer la qualité des décisions d'endettement et limiter les risques budgétaires liés aux garanties accordées par l'État
	6. Renforcement des capacités pour les financements innovants et résilients	Sources de financement innovantes (obligations vertes, garanties, PPP)	Formation, études de faisabilité, partage d'expériences régionales	Vise à diversifier les sources de financement et soutenir les projets liés au climat et aux infrastructures
	7. Formation sur l'analyse de viabilité de la dette publique des pays à faible revenu (DSA/LIC-DSF) à Bangui	Soutenabilité de la dette publique et analyse macro-budgétaire	Formation technique sur le cadre AVD, ateliers pratiques sur les données nationales, simulation de scénarios de dette	Formation pour renforcer l'autonomie nationale dans la préparation des analyses de viabilité

Annexe 3 : Tableau récapitulatif du portefeuille de la dette publique à fin 2025

Intitulé	Détails	Observations
Service de la dette (règlements)	<ul style="list-style-type: none"> Service prévisionnel : 91,67 milliards FCFA <ul style="list-style-type: none"> – Principal : 66,72 milliards FCFA – Intérêts : 24,94 milliards FCFA Montant effectivement réglé : 81,23 milliards FCFA <ul style="list-style-type: none"> – Principal : 65,18 milliards FCFA – Intérêts : 24,94 milliards FCFA Échéances courantes : 82,24 milliards FCFA Arriérés : 2,20 milliards FCFA Rachats de titres : 18,87 milliards FCFA <ul style="list-style-type: none"> – BTA : 16,59 milliards FCFA – OTA : 43,50 milliards FCFA 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'exécution du service de la dette : 89 %
Décaissements	<ul style="list-style-type: none"> Montant global : 218,89 milliards FCFA Dette extérieure : 7,40 milliards FCFA <ul style="list-style-type: none"> – Arabie Saoudite : 2,43 milliards FCFA – BADEA : 0,0175 milliard FCFA – FMI/FEC : 34,91 milliards FCFA Dette intérieure : 206,45 milliards FCFA <ul style="list-style-type: none"> – FMI : 34,91 milliards FCFA – OTA : 154,93 milliards FCFA – BTA : 16,59 milliards FCFA – AFD : 9,93 milliards FCFA 	<ul style="list-style-type: none"> Progression des décaissements : +11,91 %
Stock de la dette	<ul style="list-style-type: none"> Stock total : 1 075,29 milliards FCFA Dette extérieure : 341,31 milliards FCFA (35 %) Dette intérieure : 733,98 milliards FCFA (65 %) 	<ul style="list-style-type: none"> Progression du stock : +7,3 %
Encours de la dette	<ul style="list-style-type: none"> Encours total : 898,25 milliards FCFA Encours extérieur : 174,48 milliards FCFA Encours intérieur : 723,77 milliards FCFA 	<ul style="list-style-type: none"> Progression des encours : +0,8 %
Arriérés de la dette	<ul style="list-style-type: none"> Arriérés totaux : 177,04 milliards FCFA Arriérés courants : 21,33 milliards FCFA Arriérés en instance de restructuration : 144,78 milliards FCFA 	<ul style="list-style-type: none"> Progression des arriérés : +0,4 %



Annexe 4 : levées des fonds en 2025

Indicateur	Montant (Milliards FCFA)
Objectif Budgétaire Initial	95,00
Total Autorisé (incluant collectifs & AN)	165,00
Total Effectivement Levé	166,53
<i>dont Bons du Trésor (BTA)</i>	11,60
<i>dont Obligations du Trésor (OTA)</i>	154,94



